



Nouvelles acquisitions Bibliothèque EHESP Paris Septembre – octobre 2018

Date d'édition : 31 octobre 2018

Liste des nouveaux ouvrages et rapports entrés à la **bibliothèque de Paris** en septembre et octobre 2018.

Les résumés des références sont tirés ou adaptés, pour la plupart, des publications elles-mêmes.

Les ouvrages sont empruntables pour 21 jours, sauf exceptions. N'hésitez pas à réserver les documents qui seraient déjà empruntés

Bonne lecture

Sommaire

<i>Ouvrages</i>	2
<i>Rapports</i>	6

Ecole des hautes études en santé publique – EHESP Paris
20 Avenue George Sand - 93210 La Plaine Saint Denis
documentation.ehesp.fr
Consulter le [catalogue](#)

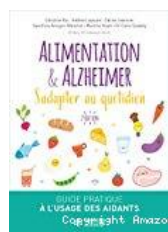
Ouvrages

L'accompagnement à la santé en MAS : soigner les personnes gravement handicapées mentales / Alain Ibagnez - Toulouse (FRA) : Erès, Trames, 2018, 290p. [FJ11/0175](#)



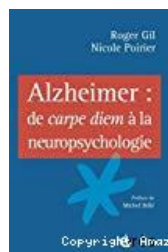
Résumé : Les adultes handicapés mentaux et psychiques sévères, résidant en établissements médico-sociaux, ont pour caractéristique principale d'être plus ou moins privés de communication verbale. Comment repérer et interpréter les comportements et/ou symptômes révélant leurs problèmes médicaux alors qu'ils ne peuvent se plaindre verbalement ? Comment y remédier en évitant de les banaliser ou de les dramatiser ? À partir de son expérience de médecin, l'auteur propose un ouvrage de vulgarisation médicale et de formation pratique pour veiller à la santé des adultes déficients intellectuels/handicapés mentaux et psychiques sévères. Il passe en revue les différents domaines d'accompagnement, préventif et curatif, du vieillissement jusqu'à la fin de vie. Avec une dose d'humour, il donne une mine de conseils et de suggestions utiles, illustrés de vignettes cliniques et accessibles aux "non-médecins" que sont les parents et les équipes professionnelles des MAS et FAM. (4ème de couv.)

Alimentation et alzheimer. S'adapter au quotidien - Guide pratique à l'usage des aidants / Caroline Rio, Hélène Lejeune, Céline Jeannier, et al. - Rennes (FRA) : Presses de l'EHESP, 2018, 160p. [CK60/0358](#)



Résumé : Le vieillissement et les pathologies liées à l'âge engendrent des besoins alimentaires spécifiques chez nos aînés. La prise en charge nutritionnelle de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs requiert une attention permanente pour garantir les apports suffisants et ralentir l'évolution de la maladie. Rédigé par des diététiciennes professionnelles, ce guide illustré et en couleurs s'adresse aux aidants familiaux et professionnels exerçant en institution ou à domicile. Ils y trouveront l'information indispensable pour optimiser l'alimentation de leurs proches ou de leurs patients par une aide adaptée (préparation et prise des repas, identification des aliments, troubles de déglutition ou refus alimentaire), des solutions pour maintenir les aidés dans un état nutritionnel satisfaisant et des propositions d'adaptations bienveillantes pour préserver le plaisir de manger et l'autonomie. (4ème de couv.)

Alzheimer : de carpe diem à la neuropsychologie / Roger Gil, Nicole Poirier - Toulouse (FRA) : Erès, L'âge et la vie - Prendre soin des personnes âgées... et des autres, 2018, 270p. [FD10/1007](#)



Résumé : Nicole Poirier a développé une approche humaniste qu'elle met en œuvre avec son équipe dans la maison qu'elle a fondée au Québec : la philosophie de Carpe Diem donne la priorité à la relation humaine, à l'environnement familial et social, à la quête incessante des capacités de chacun au-delà de leurs difficultés, à la personne avant la maladie, à la relation de confiance plutôt qu'à la relation de contrôle. Roger Gil, neurologue, a eu la responsabilité d'une structure hospitalo-universitaire de neuropsychologie. Il a acquis la conviction que si le monde du diagnostic et des thérapeutiques médicamenteuses s'attache à mieux comprendre le comportement et le ressenti des personnes malades et la souffrance des proches, il donne une légitimité scientifique à l'accompagnement humaniste : ces deux approches se doivent d'entrer en synergie. Dans un dialogue, tissé en contrepoint de leurs rencontres, ces deux acteurs qui œuvrent chacun à sa manière aux soins des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, témoignent, telle une exigence éthique, de la nécessaire collaboration de deux mondes qui doivent mieux se connaître pour unir leurs forces au service des personnes malades, de leurs proches et de la société tout entière. (4ème de couv.)

[Retour au sommaire](#)

Choisir et agir pour autrui ? Controverse autour de la Convention ONU sur les droits des personnes handicapées / Benoît Eyraud, Julie Minoc, Cécile Hanon - Montrouge (FRA) : John Libbey Eurotext, Polémiques, 2018, 312p. [L110/0033](#)



Résumé : Les sociétés démocratiques reposent sur une présomption légale d'égalité de tous les citoyens à choisir et à agir pour eux-mêmes. Dans de nombreuses situations de vulnérabilité (avancée en âge, maladie, handicap, difficultés socioéconomiques), ce principe d'égalité d'autonomie est remis en cause. Des proches ou des professionnels sont alors conduits à intervenir pour la personne, parfois à sa place, avec ou sans son consentement. Le souci de protection des personnes au nom de leur intérêt constitue le paradigme classique des régulations des pratiques de soin et d'accompagnement. Avec la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, ce paradigme est discuté et fait l'objet d'une vive polémique. La Convention, qui a pour principe qu'un handicap ne devrait jamais être une source de discrimination ni de limitation de l'exercice des droits de l'homme, affirme en effet que toute personne a droit à la reconnaissance de sa personnalité juridique dans des conditions d'égalité. Pour certains, cet article implique l'abolition de tout système légal de prise de décision pour autrui ; pour d'autres, une telle abolition serait préjudiciable. Les contributions réunies dans cet ouvrage visent à faire connaître et vivre cette controverse, en éclairant les enjeux sociaux, normatifs, politiques, professionnels, ou encore familiaux qu'elle soulève. Comment définir et évaluer les "capacités" des personnes ? Comment les proches et les professionnels font-ils pour résoudre les dilemmes inhérents au travail d'accompagnement, de soin et d'assistance ? Comment concilier socialement et relationnellement le maintien de l'autonomie et la protection des personnes ? Doit-on choisir et agir pour autrui, et si oui comment ? Dans le cadre d'une démarche scientifique et citoyenne, cet ouvrage donne la parole aux chercheurs, aux acteurs de terrain, aux professionnels et aux personnes concernées pour ouvrir cette discussion capitale sur le respect des droits des personnes considérées comme vulnérables et leur participation effective dans la société. (4ème de couv.)

Aux confins de la grande dépendance / Frédéric Blondel, Sabine Delzescaux - Toulouse (FRA) : Erès, 2018, 313p. [FJ30/0019](#)



Résumé : Est-il possible qu'une vie en apparence aussi démunie que celle des personnes polyhandicapées, vulnérables et dépendantes (trauma crânien, maladie d'Alzheimer, etc.) puisse valoir la peine d'être vécue ? Telle est la question qui ne cesse de hanter l'imaginaire des personnes dites valides et qui pèse comme une épée de Damoclès sur la vie des personnes polyhandicapées. La qualité de l'accompagnement reste fondamentalement tributaire de la capacité des aidants à se socialiser à ce type de publics et à surmonter les sentiments a priori négatifs que ceux-ci ne manquent pas de susciter. À travers les multiples entretiens réalisés avec les soignants et les proches de personnes polyhandicapées, les auteurs montrent, en effet, que la socialisation à ces altérités extrêmes permet de réduire le risque de la « tentation souveraine » qui assujettit les personnes dépendantes à la puissance du système de soin normatif et à l'arbitraire de la conception de l'aide. En mettant en évidence les enjeux de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables dans le champ de la dépendance et la nature du travail qui le sous-tend dans les structures de soins, ils apportent leur contribution aux débats autour de la vulnérabilité sociale, de la Loi Léonetti et des directives anticipées.

Découvrir les déficiences intellectuelles / Denis Vaginay - Toulouse (FRA) : Erès, Trames, 2018, 230p. [FJ20/0321](#)



Résumé : Parce que le déficient intellectuel a longtemps été désigné comme un simple d'esprit, on pourrait croire que le monde dans lequel il évolue est celui de l'innocence et de la clarté. C'est faux : dès qu'il apparaît, le trouble l'accompagne. Monstrueux pour les uns, angélique pour les autres, il sollicite les frontières de l'humanité en rappelant que l'altérité dérange. C'est pour cette raison que toutes les sociétés ont créé des représentations et des stratégies pour le neutraliser en le condamnant, en le marginalisant ou en l'intégrant. Denis Vaginay offre un panorama des déficiences intellectuelles en s'appuyant sur des données historiques et pluriculturelles comme sur les réalités actuelles. Il apporte un ensemble d'informations pratiques qui ont été entièrement mises à jour pour cette nouvelle édition, notamment celles concernant l'évolution des institutions en lien avec la législation et l'organisation des parcours. (4ème de couv.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale / Marcel Jaeger, Marie-Aline Bloch, Brigitte Bouquet, et al. - Paris (FRA) : Dunod, Guides santé social, 2018, 1271p. [HY10/0353 - HY10/0353](#)



Résumé : Ce manuel regroupe -en une version actualisée- les chapitres essentiels des ouvrages parus chez Dunod sur les fondamentaux du métier de directeur en action sociale et médico-sociale. Il aborde les points suivants : - Les finalités de l'action sociale et médico-sociale et la relation aux personnes accompagnées - Les nouvelles politiques d'action sociale et médico-sociales - Les coopérations et les coordinations - La tarification, le financement et la gestion comptable - Les cadres de direction - L'évaluation de l'activité - Le travail de directeur - L'éthique et le partage des informations.

L'emploi des personnes en situation de handicap en Europe : qui fait quoi ? Et comment ? / Pierre Blanc, Guével, Marie-Renée, Dominique Velche - Lyon (FRA) : Chronique sociale, Comprendre la société, 2018, 191p. [FJ71/0075](#)



Résumé : Les lois de 1987 et de 2005 ont posé les jalons de la politique du handicap en France et ont créé des fonds privés et publics (Agefiph, FIPHFP) qui accompagnent l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap. Le premier objectif de cet ouvrage est d'outiller la réflexion des acteurs de cette politique en leur permettant de mieux situer le modèle français parmi les différentes options prises en Europe. Le second objectif, consiste à alimenter la réflexion stratégique des acteurs sociaux et associatifs. Les éléments suivants sont abordés : les orientations éthiques, politiques et méthodologiques internationales ; l'interprétation des normes internationales par les pays européens ; les mécanismes de reconnaissance du handicap au regard de l'emploi ; les outils de politique publique mis à disposition des personnes en situations de handicap et des employeurs ; la place du travail protégé. (4ème de couv;)

Inclure sans stigmatiser : emploi et handicap dans la fonction publique / Guével, Marie-Renée - Rennes (FRA) : Presses de l'EHESP, Regards croisés, 2018/10, 270p. [FJ71/0077](#)



Résumé : Enjeu sociétal fort, régulièrement mis à l'agenda politique, l'inclusion des personnes en situation de handicap, en particulier dans la fonction publique, demeure un chantier en construction. Si les avancées en termes de dispositions législatives et d'accessibilité se développent, les freins restent nombreux (contexte économique dégradé, faible qualification et état de santé des publics concernés) pouvant entraîner une forme de stigmatisation à proscrire. À travers des témoignages et des synthèses de recherche produits par des chercheurs, des professionnels et des personnes handicapées, cet ouvrage propose un éclairage inédit sur cette problématique complexe, interrogeant tour à tour le développement d'environnements de travail inclusif et les nouveaux métiers de l'accompagnement (comme le référent handicap). Cet ouvrage rassemblant les travaux conduits dans le cadre du programme de recherche et d'échanges de pratiques "Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique" (2012-2016), fruit d'un partenariat entre la FIPHFP et l'EHESP en collaboration avec le GEPSO. (4ème de couv.)

Intervention technoclinique dans le secteur des services sociaux : enjeux cliniques et organisationnels / Dany Lussier-Desrochers - Québec (CAN) : Presses de l'Université du Québec (PUQ), Santé, 2018, 195p. [QE10/0010](#)



Résumé : Au fil des années, les technologies numériques se sont imposées comme un nouvel intermédiaire entre nous et notre environnement. Malheureusement, certaines personnes n'ont pu suivre le rythme de leur déploiement et se sont trouvées face à une nouvelle forme d'exclusion d'ordre numérique. Les professionnels et les intervenants du secteur des services sociaux comptent parmi les acteurs pouvant jouer un rôle de première importance dans le soutien de ces personnes. En effet, par leurs actions cliniques, ces spécialistes peuvent intervenir sur les plans individuel et environnemental afin de favoriser une adaptation optimale des individus aux exigences de l'ère du numérique. Le secteur des services sociaux amorçe actuellement un virage technologique important impliquant l'intégration des technologies numériques en intervention clinique auprès de diverses populations : personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle, personnes âgées en perte d'autonomie, etc. Toutefois, plusieurs acteurs-clés (intervenants, gestionnaires, professionnels, spécialistes en informatique) se disent peu outillés pour soutenir ce virage et expriment le besoin d'être guidés dans cette démarche d'envergure. Le présent ouvrage vise à aider l'ensemble des acteurs du

secteur des services sociaux dans le déploiement de l'intervention technoclinique. Il se veut un guide d'accompagnement simple et accessible qui s'adresse tant aux gens sur le terrain qu'aux futurs professionnels en formation. Situé à la convergence de plusieurs disciplines (sciences sociales, de la gestion et informatiques), il aborde l'ensemble des enjeux (cliniques, technologiques, de gestion, de développement durable, éthique) associés au déploiement de cette forme d'innovation et il offre des pistes de solutions et des outils d'accompagnement conviviaux. (4ème de couv.)

Mesurer la science / Vincent Larivière, Cassidy R. Sugimoto - Montréal (CAN) : Les Presses de l'Université de Montréal (PUM), Libre accès, 2018/09, 176p.



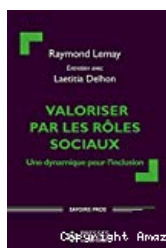
Résumé : L'ensemble de la communauté scientifique réclame depuis plusieurs années des indicateurs fiables permettant de mesurer les répercussions de la recherche. La ferveur inégalée autour de la mesure de l'influence de la recherche, combinée avec les nouveaux modes de diffusion des connaissances à l'ère numérique, a révolutionné le domaine de la scientométrie. Il s'agit là d'une discipline qui comprend toutes les façons dont nous collectons les documents savants et analysons quantitativement leur production ainsi que leurs usages, des citations aux tweets. Les données et les indicateurs ainsi recueillis sont utilisés pour comprendre la science, stimuler la recherche ou distribuer les ressources. Curieusement, il n'existe aucun ouvrage qui explique les fondements historiques, les concepts et les sources de la scientométrie, ou qui en fournirait une critique éclairée ou même qui formulerait des recommandations pour un usage optimal. [Texte intégral](#)

Public Health Law: Ethics, Governance, and Regulation / John Coggon, Keith Syrett, A. M. Viens - New York (USA) : Routledge, 2017, 196p. [LE00/0227](#)



Résumé : Public health activity, and the state's public health responsibilities to assure the conditions in which people can be healthy, can only be achieved through different means of social coordination. This places law and regulation at the heart of public health. They are fundamental both to methods of achieving public health goals and to constraints that may be put on public health activity. As such, trainees, practitioners, and leaders in public health need to understand the breadth and nature of wide-ranging legal and regulatory approaches and the place of ethics in public health. Public Health Law, written by three leading scholars in the field, defines and examines this crucial area of study and practice. It advances an agenda whose scope extends far beyond that covered in traditional medical law and health care law texts. The authors provide an account of the scale of contemporary public health policy and practice and explain its philosophical depths and implications and its long legislative and regulatory history. They advance a definition of the field and explore how different legal approaches may serve and advance or constrain and delimit public health agendas. This ground-breaking book presents the field of public health ethics and law and goes on to examine the impact within the UK of private law, criminal law, public law, EU and international law, and 'softer' regulatory approaches. It is a primary point of reference for scholars, practitioners, and leaders working in public health, particularly those with an interest in law, policy, and ethics. (from the cover)

Valoriser par les rôles sociaux. Une dynamique pour l'inclusion / Raymond Lemay, Laetitia Delhon - Rennes (FRA) : Presses de l'EHESP, Politiques et interventions sociales. Savoirs pros, 2018, 145p. [FJ71/0076](#) -



Résumé : L'inclusion des personnes en situation de handicap ou d'exclusion sociale est un enjeu majeur de notre société. Pourtant, malgré les incantations pour sa mise en œuvre, et parce qu'elle impose une profonde transformation sociétale, elle n'avance pas assez vite. Dans cet entretien avec Laetitia Delhon, Raymond Lemay, spécialiste de la Valorisation des rôles sociaux (VRS), montre que cette approche de l'intervention sociale constitue une voie d'excellence pour l'intégration réelle des personnes vulnérables. Étonnamment peu développée en France, la VRS vise à prendre conscience des processus de dévalorisation sociale, à permettre l'accès à des rôles sociaux valorisés (travail, citoyenneté...) et à un retour à la vie normale (logement, lien social...) en cessant de figer les personnes dans des symptômes ou des carences. Optimiste, humaniste et d'une apparente simplicité, cette méthode, nécessitant humilité, engagement et volonté de réforme, marque durablement les praticiens qui y sont formés et qui témoignent dans cet ouvrage.

[Retour au sommaire](#)

Rapports

L'accueil des enfants de moins de trois ans. Etat des lieux / Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge (HCFEA) - Paris (FRA) : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 2018, 104p.

Résumé : Malgré une politique volontariste, l'offre et la qualité de l'accueil des enfants de moins de 3 ans restent insuffisantes. Tel est le constat formulé par le Conseil de l'enfance et de l'adolescence et le Conseil de la famille dans leur rapport remis à la ministre des solidarités et de la santé. Le rapport souligne notamment la nécessité d'objectifs qualitatifs (mieux répondre aux besoins de bien-être, d'éveil et de socialisation des jeunes enfants), à côté d'enjeux quantitatifs de développement de l'offre. Pour donner un nouveau souffle à l'accueil par les assistantes maternelles, il préconise de développer les fonctionnements en réseau (relais d'assistantes maternelles - RAM) et maisons d'assistantes maternelles - MAM), favorisant les échanges entre professionnels et un élargissement de la socialisation des enfants par des moments d'accueil en collectif. En matière de financement, le rapport propose de diminuer les restes à charge pour les familles qui ont recours à une assistante maternelle afin de le rapprocher de celui de l'accueil en crèche. [Texte intégral](#)

L'activité des maisons départementales des personnes handicapées en 2017 / Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) - Paris (FRA) : CNSA, 2018, 1p.

Résumé : En 2017, près de 4,5 millions de demandes ont été adressées aux MDPH contre 4,42 millions en 2016. La croissance des demandes se poursuit, mais sur un rythme moins élevé qu'en 2016. Ces demandes ont été déposés auprès des MDPH par 1,729 millions de personnes sur la France entière ce qui représente 26 personnes pour 1 000 habitants. La part des demandes relatives aux enfants représente selon les départements entre 11 % et 48 % du total des demandes déposées... [Texte intégral](#)

Les aides humaines dans le quotidien des personnes polyhandicapées, en situation complexe ou de grande dépendance / Handéo - Paris (FRA) : Handéo, 2018, 30p.

Résumé : Handéo vient de réaliser une nouvelle enquête sur les personnes polyhandicapées, en situation complexe ou de grande dépendance. Cette enquête s'appuie sur un collectif d'experts et montre deux choses : La notion de polyhandicap reste complexe d'appréhension. Bien que défini juridiquement cette catégorie recouvre une réalité éclectique pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). En effet, le polyhandicap couvre des enjeux : d'éducabilité (apprentissage de compétences de base, socialisation, développement affectif et subjectif, apprentissage cognitif, scolarisation), d'autonomisation (accès à la citoyenneté, participation à des instances de décision, gestion de la vie quotidienne, etc.) de capacité de la personne à pouvoir décider par elle-même (choix de vie, auto-détermination, pair-aidance, inclusion sociale). Cette enquête montre également qu'en continuant à opposer "aide" et "soin", on maintient des frontières structurelle et arbitraire, c'est-à-dire construites socialement. En pensant l'aide et le soin à partir des personnes elle-même, il serait alors possible de déplacer notre perception de ces frontières en parlant moins de "glissements de tâches" que de "transférabilités de compétences" éducatives, sociales et de soins en fonction de la situation. (R. A.) [Texte intégral](#)

Améliorer l'information des personnes déficientes intellectuelles sur le parcours diagnostique et thérapeutique du cancer / Association Oncodéfi - FRA : Oncodéfi, 2018

Résumé : Découvrir un cancer et le soigner est un parcours difficile, exigeant et contraignant qui nécessite une participation active du patient. Les personnes en situation de déficience intellectuelle atteintes d'un cancer peuvent comprendre la situation à condition qu'elle leur soit expliquée de manière adaptée. Des premières douleurs au ventre à l'annonce de la maladie, de la chirurgie à la chimiothérapie et à la radiothérapie, ce livre s'attache à expliquer le trajet diagnostique et thérapeutique du cancer aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un problème cognitif. Des mots simples et des illustrations parlantes et réalistes permettent au patient de bien comprendre la maladie et ses traitements pour mieux l'appréhender. Ce livret est distribué depuis 2017 aux équipes de cancérologie et aux centres d'hébergement de personnes en situation de déficience intellectuelle. La version électronique sera prochainement accessible sur un site internet dédié. Dans l'intervalle, le livret est disponible auprès d'Oncodéfi sur demande contact@oncodefi.org (R. A.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Avis 18-16 du 28 mai 2018 relatif au projet de loi n° 904 pour la liberté de choisir son avenir professionnel / Défenseur des droits - Paris (FRA) : Défenseur des droits, 2018, 20p.

Résumé : En l'état actuel de sa rédaction, le projet de loi n° 904 pour la liberté de choisir son avenir professionnel introduit des dispositions ayant pour objet de développer et de favoriser l'accès à la formation initiale et continue autour des initiatives et des besoins des personnes. [...] Par ailleurs, des mesures visant à "simplifier et adapter les outils d'insertion professionnelle pour les publics les plus fragilisés, tout particulièrement les travailleurs handicapés" sont proposées. Le Défenseur des droits constate que les inégalités dans l'accès à la formation et les trajectoires professionnelles persistent. Les personnes en situation de précarité, les femmes et les personnes en situation de handicap font face à des problématiques spécifiques telles que le plafond de verre et la ségrégation dans l'emploi. A ce titre, le Défenseur des droits encourage la mise en place de dispositions permettant d'avancer vers l'égalité réelle et de protéger les personnes les plus vulnérables en les intégrant systématiquement dans l'ensemble des politiques publiques. (R. A.) [Texte intégral](#)

Avis n° 128 : enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ? / Régis Aubry, Cynthia Fleury, Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé (CCNE) - Paris (FRA) : Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, 2018/05, 68p.

Résumé : Le vieillissement de notre société est aujourd'hui une réalité démographique indéniable et qui invite à repenser notre façon de vivre ensemble pour permettre une meilleure inclusion des personnes âgées. Des mesures législatives ont ainsi été entreprises ces dernières années pour faire face à cette réalité, que ce soit par la loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ou bien par celle de 2016 relative à la modernisation de notre système de santé. C'est dans ce contexte social et politique que le CCNE a choisi de s'autosaisir pour traiter des enjeux éthiques du vieillissement, trop peu présents à ses yeux dans la construction des politiques publiques relatives à l'accompagnement des personnes âgées : comment rendre la société davantage inclusive vis-à-vis de ses citoyen(ne)s les plus âgé(e)s ? [Texte intégral](#)

Bilan d'activité des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM). Année 2017 / Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) - Paris (FRA) : CNSA, 2018, 27p.

Résumé : Le bilan de l'activité des groupes d'entraide mutuelle (GEM) en 2017 s'inscrit dans un contexte de déploiement des mesures nouvelles annoncées dans le volet "handicap psychique" de la stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale. Pour la première fois en 2017, les GEM et les agences régionales de santé (ARS) ont transmis des informations qualitatives sur leur activité. [Texte intégral](#)

Chapitre prospectif du Conseil de la CNSA. "Pour une société inclusive, ouverte à tous" / Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) - Paris (FRA) : CNSA, 2018, 72p. [KG10/0236](#)

Résumé : Le Conseil de la CNSA, en se réunissant en séminaire le 13 février 2018, a affirmé sa volonté de renforcer sa capacité d'orientation pour les missions qui lui incombent : - garantir la bonne fin des financements des politiques de protection sociale, dans le respect des lois qui les régissent ; - apporter au décideur public une contribution prospective, fruit des apports des parties prenantes. Dans cet esprit et pour la première fois, le Conseil a fait le choix de mener une réflexion prospective sur trois années, autour de l'enjeu d'une société inclusive, ouverte à tous. Le chapitre prospectif 2018 se fixe un cadre large en approfondissant les principes fondateurs et les caractéristiques d'une "société ouverte à tous quel que soit l'âge, la situation de handicap ou de santé", répondant en cela à l'impulsion conjointe de la ministre des Solidarités et de la Santé et de la secrétaire d'État, chargée des Personnes handicapées. Ces travaux seront poursuivis par les chapitres prospectifs 2019 et 2020 qui en approfondiront les orientations selon deux axes complémentaires : l'approche domiciliaire et les financements de la transformation du système de protection sociale. [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

La citoyenneté, c'est pour tous : agir pour une société inclusive et pour l'autonomie des personnes handicapées / Comité national coordination action handicap -CCAH - Paris (FRA) : Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées -CCAH, 2018, 52p.

Résumé : Une transition profonde est en cours, vers une société plus inclusive et participative pour les personnes handicapées. En France la loi du 11 février 2005 "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" a changé les regards, a porté largement le sujet du handicap dans la société, et engagé une dynamique qui tend à être conforme à la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) ratifiée par la France et l'Union Européenne en 2010. L'enjeu essentiel de cette nouvelle dynamique est de promouvoir l'autonomie et l'accès à la vie citoyenne des personnes en situation de handicap dans tous les lieux classiques de la vie quotidienne, "les espaces de droit commun", en les facilitant par une palette de dispositifs de compensation et de services d'accompagnement adaptés aux besoins de chacun. Le CCAH publie ce document prospective afin de mieux comprendre les demandes des personnes handicapées, de leurs familles, des professionnels qui les accompagnent, afin d'apporter des réponses adaptées à ces évolutions profondes du monde du handicap. [Texte intégral](#)

La commission de coordination gériatrique. Fiche-Repère / Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) - Saint Denis La Plaine (FRA) : HAS, 2018/03, 20p.

Résumé : Conformément aux dispositions réglementaires, les établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad) doivent réunir la commission de coordination gériatrique (CCG), au minimum deux fois par an. Cette fiche-repère vise à préciser les objectifs, les modalités de mise en œuvre et le fonctionnement de cette commission qui a vocation à être un lieu d'échanges et de réflexions partagés entre les professionnels salariés et libéraux, dont le médecin traitant, au bénéfice de la qualité de l'accompagnement des résidents. La fiche s'articule autour de trois axes : le rôle de la commission de coordination, le rôle et la contribution des participants, les apports de la CCG. [Texte intégral](#)

Comprendre le handicap. Pour mieux accompagner... Un adulte en situation de handicap psychique / Handéo - Paris (FRA) : Handéo, 2018, 40p.

Résumé : Le handicap mental et plus généralement les troubles psychiatriques, sont encore mal connus du grand public. Les préjugés négatifs demeurent avec des conséquences douloureuses pour ces personnes et leurs proches. Aussi, ce guide "comprendre le handicap, pour mieux accompagner un adulte en situation de handicap psychique" participe d'une meilleure compréhension du fonctionnement de ces personnes. Il est également utile pour l'accompagnement des mineurs avec des troubles psychiatriques. Il permet de mieux appréhender les spécificités de ce public, en particulier dans la manière d'entrer en relation et de communiquer avec ces personnes. Il est également un levier pour aider les personnes à mieux appréhender soin d'eux-mêmes, pour les aider dans leur prise de décision et à passer à l'acte, pour faciliter leur organisation au quotidien et leur relation aux autres, etc... (R. A.) [Texte intégral](#)

Contribution du CNCPH à la mission de simplification administrative au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs proches / Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) - Paris (FRA) : CNCPH, 2018, 108p.

Résumé : Si des efforts ont déjà été réalisés, les parcours administratifs des personnes en situation de handicap et de leurs proches demeurent difficiles, avec 35 % des personnes en situation de handicap qui jugent les démarches administratives assez, voire très complexes. L'objectif de cette mission est d'identifier les pistes concrètes d'amélioration tout au long des parcours et des projets de vie des personnes et d'aboutir à des solutions co-construites. Le CNCPH a été saisi et les travaux de ses commissions ont permis à la commission "pilote" : la commission "organisation et cohérence institutionnelle", de faire une proposition générale et transversale des solutions de simplifications administratives concernant : - les formalités administratives en matière d'accès aux droits et à un accompagnement adapté en matière d'insertion professionnelle ; - les complexités normatives, c'est-à-dire conditions posées pour l'accès aux droits et dispositifs publics ; - l'accompagnement des personnes, notamment les modalités selon lesquelles les nombreux intervenants se coordonnent dans les territoires. [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Diagnostic sur l'ensemble des enfants âgés de 3 à 6 ans en situation de handicap dans le département de l'Indre, scolarisés ou susceptibles de l'être / Thierry Tourte, Aurore Duquesne, Séverine Demoustier - Orléans (FRA) : Creai Centre Val de Loire, 2017, 65p.

Résumé : En 2016, la délégation territoriale de l'ARS de l'Indre a confié au CREAI Centre-Val de Loire la réalisation de cette étude. Elle était justifiée par les constats suivants, décrits dans la commande de l'ARS et identifiés avec un groupe de travail comprenant des directions d'ESMS, la MDPH et l'Education Nationale et piloté par l'ARS : - un sentiment d'isolement des enseignants sur le terrain face au handicap : méconnaissance du handicap, plus de médecins de santé scolaire, psychologues scolaires mobilisés par les bilans... ; - des diagnostics tardifs : sentiment chez de nombreux professionnels que l'enfant va évoluer positivement, qu'il faut attendre, ne pas affoler les parents... ; - un basculement autour de l'âge charnière de 6 ans : entrée en CP avec des exigences élevées pour les acquisitions, fin de prise en charge CAMSP ; - des délais de mise en œuvre des aides (SPIJ, AESH, CAMSP) parfois longs ; - pas de SESSAD agréé pour la tranche 3-6 ans (évolution en cours pour le SESSAD ITEP) ; - une faible place de l'hôpital et des médecins libéraux dans le dépistage et l'orientation : les enfants sont majoritairement adressés à la CDAPH par les écoles. Les axes de travail préconisés par l'ARS étaient les suivants : - Identification des ressources locales et leur adaptation aux besoins ; - Etat des lieux des pratiques en matière de scolarisation ; - Organisation de la coordination territoriale ; - Retard du diagnostic ; - Difficultés soulevées par l'âge charnière de 6 ans ; - Le soutien professionnel ; - Le soutien aux familles. [Texte intégral](#)

Dépenses départementales d'action sociale en 2017 : un effritement inquiétant des marges de manœuvre / Jean-Louis Sanchez - Paris : ODAS, 2018, 12p.

Résumé : Pour la deuxième année consécutive, la dépense d'action sociale départementale augmente modérément, et bien moins que les années précédentes. En effet en 2017, elle progresse de 1,6 % par rapport à 2016 en s'élevant à 37,43 milliards d'euros (France métropolitaine). En ce qui concerne la charge nette (une fois déduites les contributions financières de l'État pour les diverses allocations : allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, revenu de solidarité active), son montant est de 29,15 milliards d'euros ce qui représente une augmentation de 1,7 % par rapport à 2016. La situation financière des départements pourrait donc paraître stabilisée au regard de leurs responsabilités sociales si elle ne révélait pas aussi l'effondrement de leurs marges de manœuvre. C'est ce que confirme par ailleurs l'analyse de la Banque Postale en ce qui concerne les budgets globaux des départements. (R. A.) [Texte intégral](#)

Les dépenses de santé en 2017 - Résultats des comptes de la santé / Lucie Gonzalez, Romain Roussel, Jean-Cyprien Héam, et al. - Paris (FRA) : Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques - DREES, 2018 .

Résumé : En 2017, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) est évaluée à titre provisoire à 199,3 milliards d'euros. Sa croissance s'infléchit nettement à +1,3 % en 2017 (après 2,0 % en 2016), du fait du fort ralentissement des soins hospitaliers. La France consacre au total 11,5 % de son PIB à la santé, soit 1,1 point de plus que la moyenne de l'Union Européenne à 10,4 %. La Sécurité sociale finance 77,8 % de la CSBM, et les organismes complémentaires 13,2 %. La part restante à la charge des ménages continue de reculer pour s'établir à 7,5 % en 2017. Les dépenses de santé en 2017 – édition 2018 présentent également un dossier sur les dépenses de prévention sanitaire en France qui actualise, et complète, celui publié dans la même collection deux ans auparavant, ainsi qu'un dossier sur les principaux résultats du Baromètre d'opinion de la DREES sur l'accès aux soins et l'Assurance maladie. (R. A.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Ecole inclusive : état des lieux, réflexions et recommandations du CNCPH / Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) - Paris (FRA) : CNCPH, 2018, 28p.

Résumé : La commission éducation-scolarité a effectué un travail de fond afin de s'accorder sur les termes du débat pour apporter des réponses communes et partagées. Elle souhaite, dans le cadre de la prochaine Conférence nationale du handicap l'ouverture de deux chantiers complémentaires, qu'elle juge prioritaires : - un chantier pour la transformation de l'École (de la maternelle au post-bac). Il s'agit dans le cadre de ce chantier d'ouvrir une concertation pour formuler des propositions concrètes et transversales en faveur d'une réelle école accessible pour tous. Cela nécessite de mettre en place un environnement propice à une école inclusive : accessibilité, moyens, sensibilisation, formations... Cela nécessite également de repenser simultanément les missions et l'articulation des ressources internes de l'école, avec celles externes que sont les acteurs médico-sociaux, sanitaires, libéraux et associatifs, ainsi qu'avec celles des familles, des élèves et des étudiants ; - un chantier spécifique sur l'accompagnement qui ne se réduise pas au volet "compensation individuelle" pour ceux des élèves qui en ont besoin mais qui s'élargisse à tous les acteurs. Il permettrait de repenser et d'améliorer les dispositifs, mais aussi d'accompagner les directions des établissements, les enseignants, les parents, l'ensemble des professionnels (psychologues de l'éducation nationale, AESH...). [Texte intégral](#)

L'entrepreneuriat, nouvelle piste d'emploi des personnes en situation de handicap / CCAH - Paris (France) : CCAH, Les cahiers du CCAH, 2018, 32p.

Résumé : Promouvoir l'entrepreneuriat, comme piste d'emploi d'avenir pour les personnes en situation de handicap, tel est l'objectif que le CCAH, Handiréseau et Humanis se sont fixés en réalisant cette étude. Sa vocation est de faire un état des lieux de l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap, et d'en identifier tous les leviers, sans omettre pour autant de repérer les freins liés à cette activité spécifique puis d'en proposer les mesures phares pour favoriser son essor. Ce cahier s'adresse aux personnes en situation de handicap, jeunes ou seniors, entrepreneuses ou sur le point de le devenir, à leurs parents, leurs enseignants, aux institutions qui les soutiennent, aux accompagnateurs et enfin aux élus particulièrement concernés par l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap. (R. A.) [Texte intégral](#)

Etat des lieux des CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) de la région Centre-Val de Loire en 2016 / CREA Centre-Val de Loire, Patricia Fiacre, Séverine Demoustier - Orléans (FRA) : Creai Centre Val de Loire, 2017, 53p.

Résumé : Globalement, on relève une augmentation des files actives des CAMSP de la région de l'ordre de 11 % sur 9 années d'exercice (entre 2008 et 2016). Quatre sites ont été créés dans la région sur cette période. La synthèse ne permet pas de savoir si ces créations expliquent l'augmentation de la file active ou si celle-ci est consécutive à une augmentation des besoins des enfants ou encore à un meilleur repérage de ces besoins. La synthèse des rapports d'activité permet de constater une grande diversité des CAMSP concernant la plupart des items du rapport d'activité standardisé, tant du point de vue de leur structuration que de leur fonctionnement et de leur pratique (nombre de synthèses annuelles par enfant, localisation des accompagnements, actions de prévention auprès d'enfants hors de la file active etc.) que du public accueilli. Cette hétérogénéité permet-elle des formes de complémentarité en termes de réponses aux besoins ? Est-elle source d'inégalité en termes d'accès à l'offre de soins ? Elle souligne les choix stratégiques qui ont pu être faits par les structures pour répondre aux mieux aux besoins des enfants. Quelles alternatives faut-il privilégier ? Faut-il privilégier les interventions très précoces dans le parcours de vie des enfants ? Avec quels avantages, quels inconvénients, quels obstacles et facilitateurs ? Faut-il privilégier les interventions sur la durée ? Avec quels avantages, quels inconvénients, quels obstacles et facilitateurs ? Faut-il organiser précocement les passages des relais pour la mise en place des interventions, après les bilans et évaluations effectués ? Avec quels avantages, quels inconvénients, quels obstacles et facilitateurs ?... [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Êtes-vous #avecnous ? / UNAPEI - Paris [FRA] : UNAPEI, 2018, 123p.

Résumé : A travers 50 témoignages l'Unapei alerte sur les situations vécues au quotidien par les familles, les bénévoles et les professionnels qui accompagnent les personnes handicapées intellectuelles. Isolement, épuisement, ruptures de parcours, mort sociale, exclusion ... qui sont le quotidien de centaines de milliers de personnes. Ces témoignages sont complétés par 41 propositions d'actions concrètes invitant responsables politiques, élus des territoires, maires, citoyens, acteurs associatifs, professionnels de l'enfance et de l'éducation, professionnels de santé et de la recherche, professionnels de l'entreprise, professionnels des médias ... à contribuer à rendre la société plus solidaire et inclusive.

[Texte intégral](#)

Evaluation de l'aide humaine pour les élèves en situation de handicap / France Mochel, Pierre Naves, Yannick Tenne, et al. - Paris (FRA) : La Documentation Française, 2018, 162p.

Résumé : La scolarisation en milieu ordinaire des enfants et adolescents en situation de handicap a connu une forte augmentation depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : 320 000 enfants et adolescents ont ainsi été accueillis dans les écoles, collèges et lycées en 2017 (100 000 en 2006). Ces progrès en termes d'inclusion scolaire ont été rendus possibles par la mise en place d'un accompagnement spécifique des jeunes concernés : 80 000 accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont intervenus auprès de 150 000 élèves en 2017 (soit une multiplication par cinq du nombre d'élèves ainsi accompagnés entre 2006 et 2017). Au vu de l'augmentation rapide et continue du besoin en "aide humaine" pour les élèves en situation de handicap, l'IGAS, l'IGAENR et l'IGEN ont été conjointement chargées d'une mission visant à dresser un état des lieux et à formuler des propositions d'amélioration de l'accompagnement de ces élèves, au service de l'inclusion scolaire. La mission propose notamment un "scénario de cohérence globale" construit sur la base de sept fiches-actions. (R. A.) [Texte intégral](#)

Evaluation de l'application de la loi du 2 février 2016 sur la fin de vie. / Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) - Paris (FRA) : IGAS, 2018/04, 115p.

Ce rapport de l'IGAS, extrêmement dense, n'aborde pas l'éventualité de légaliser l'euthanasie ou le suicide assisté. Par contre, avec cet avis, l'IGAS renforce la position de tous ceux qui, depuis la publication de la loi Claeys-Leonetti, ne cessent de demander que soient réunies les conditions de sa mise en œuvre : connaissance et appropriation de son contenu, notamment de ce qui a trait à la rédaction de directives anticipées, développement des structures de soins palliatifs, renforcement de la dotation en personnels des Ehpad, formation des médecins... Cet excellent rapport trace le chemin à accomplir pour accéder à une pleine application de la loi du 2 février 2016 avant toute autre modification. [Texte intégral](#)

Fin de vie : la France à l'heure des choix / Gailly Pierre-Antoine - Paris (FRA) : Conseil économique social et environnemental, 2018, 90p.

Résumé : Sensible aux préoccupations citoyennes sur la question de la fin de vie, exprimées tant à travers de sondages récents que de pétitions en ligne ayant recueilli plus de 350 000 signatures, le CESE s'est saisi de ce sujet, qu'il avait déjà abordé dans un avis du 24 février 1999, dans un contexte nouveau déterminé par l'adoption de la loi Claeys-Léonetti en 2016 et l'ouverture le 18 janvier 2018 des Etats généraux de la bioéthique voulus par le président de la République. Alors que le cadre réglementaire en vigueur met l'accent sur le droit de chacun.e de bénéficier à la fin de sa vie de soins palliatifs et d'un accompagnement appropriés, sur la prise en compte de la volonté de la personne malade, notamment par la rédaction de directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance, et sur la possibilité de mettre en place dans certaines conditions une sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès, force est de constater que la mise en œuvre de ces droits demeure aujourd'hui perfectible. L'offre de soins palliatifs est inégalement répartie sur le territoire français et insuffisante pour répondre aux besoins actuels et prévisibles à moyen terme, notamment en ce qui concerne la prise en charge à domicile. Les dispositions visant à placer la personne malade au centre des décisions la concernant demeurent méconnues tant du grand public que des professionnels. Enfin, la mise en œuvre du droit à la sédation profonde et continue instauré par la loi de 2016 est entravée par des difficultés d'ordre tant médical que juridique et éthique. La persistance dans ce contexte de situations dramatiques, certes rares mais récurrentes, conduit à s'interroger, à la lumière notamment des expériences étrangères et des apports de la pensée philosophique et religieuse, sur la nécessité d'ouvrir un nouveau droit qui permettrait la mise en œuvre, dans des conditions strictement encadrée, d'une aide à mourir. [Texte intégral](#)

Guide pratique : les accords agréés en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés / Ministère du Travail - Paris (FRA) : Ministère du travail, 2018, 81p.

Résumé : Le présent guide pratique vise à proposer aux acteurs de l'entreprise et des services de l'État un appui méthodologique pour s'approprier le sujet, faciliter et dynamiser la négociation collective par la mise en œuvre des accords. Il tend également à enrichir le dialogue entre les négociateurs des accords et les pouvoirs publics chargés de leur agrément, de leur suivi et de leur contrôle. Ce guide, dont l'objectif est de faciliter la conclusion d'accords en vue de leur agrément, se propose également d'apporter des réponses à des questions concrètes que se posent les acteurs : sur les avantages d'un accord ; sur l'état du droit et de la doctrine de l'administration ; sur la méthodologie pour aborder la construction d'un accord ; sur les ressources disponibles pour les entreprises qui s'engagent dans cette voie (conseils, financements...). [Texte intégral](#)

Guide pratique de l'emploi accompagné / DGCS, DGEFP, Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique -FIPHFP, et al. - Paris (FRA) : CNSA, 2018, 60p.

Résumé : Le dispositif d'emploi accompagné est un concept novateur dans le paysage des dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap qui s'inscrit dans la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale. Ce guide en précise les modalités de mise en œuvre : bénéficiaires ; clauses minimales du cahier des charges pour un appel à candidature ; procédure d'appel ; forme et durée de l'accompagnement du travailleur handicapé et de l'employeur ; caractéristiques méthodologiques... Il présente l'ensemble des références juridiques et propose des outils pratiques (questions/réponses, modèle de convention de gestion). Ce guide pratique de l'emploi accompagné a été réalisé par un groupe de travail national rassemblant la DGCS, la DGEFP, le FIPHFP, l'Agefiph, le CFEA, des représentants de Cap Emploi, Pôle emploi, des ARS et des Direccte ainsi que des MDPH. (R. A.) [Texte intégral](#)

Il est temps d'agir. Rapport de la Commission indépendante de haut niveau de l'OMS sur les maladies non transmissibles / Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - Genève : OMS, 2018, 43p.

Résumé : Les MNT et les troubles mentaux représentent aujourd'hui la plus grave menace pour la santé et le développement dans le monde entier, en particulier dans le monde en développement. L'incapacité à mettre en œuvre les interventions qui ont fait leurs preuves conduit à une augmentation rapide du coût des soins, et la persistance d'un investissement insuffisant dans les mesures de lutte contre les MNT aura d'énormes répercussions sanitaires, économiques et sociétales dans tous les pays. L'argumentaire établi par l'OMS en faveur de l'investissement dans la lutte contre les MNT au niveau mondial a montré que si les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure mettaient en place les interventions présentant le meilleur rapport coût efficacité dans le domaine des MNT d'ici 2030, ils obtiendraient un retour sur investissement de US \$7 par personne pour chaque dollar investi. D'autres données ont montré que le traitement de la dépression était aussi un bon investissement, rapportant US \$5 pour chaque dollar investi. [Texte intégral](#)

Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution / Pierre-Yves Cabannes, Lucille Mastain - Paris (FRA) : Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques - DREES, Panoramas de la DREES, 2018, 249p.

Résumé : Fin 2016, 4,15 millions de personnes sont allocataires de l'un des dix minima sociaux en vigueur en France, soit une baisse de 1,8 % en un an (sans tenir compte de l'allocation pour demandeur d'asile [ADA]). C'est la première baisse du nombre d'allocataires depuis 2008. Cette évolution tient surtout à la diminution (-4,3 %) du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Avec les conjoints et les personnes à charge, 11 % de la population est couverte par les minima sociaux. Ces résultats sont issus de l'édition 2018 des Minima sociaux et prestations sociales qui détaille les différents dispositifs permettant d'assurer la redistribution en faveur des ménages les plus modestes. Cette édition propose également des études sur les conditions de vie et de logement, l'emploi, l'accompagnement et l'insertion, les revenus, la santé et les trajectoires des bénéficiaires de minima sociaux. L'ouvrage présente, en outre, les barèmes en vigueur à ce jour et des données statistiques recueillies jusqu'en 2016 et analyse les effets des prestations sociales sur la réduction de la pauvreté. L'ensemble du système redistributif réduit ainsi nettement la pauvreté monétaire, abaissant de 8,1 points le taux de pauvreté en 2015, dont 2,0 points grâce aux minima sociaux. (R. A.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Les personnes accueillies dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014. Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014 / Thomas Bergeron, Jean-Sébastien Eideliman - Paris (FRA) : Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques - DREES, 2018, 42p.

Résumé : Fin 2014, 493 000 personnes handicapées sont accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2010. 65 % des personnes accueillies en structures pour enfants handicapés et 59 % de celles présentes dans les structures pour adultes handicapés sont des hommes. Les adultes accueillis sont en moyenne plus âgés qu'en 2010. Le lien entre déficience principale et type d'établissement est plus fort pour les enfants que pour les adultes. Globalement, les parcours au sein du secteur médico-social relèvent cependant davantage d'une logique de filières pour les adultes que pour les enfants handicapés. La scolarisation en milieu ordinaire et en unité d'enseignement externalisée progresse sensiblement pour les enfants. (R. A.) [Texte intégral](#)

Les personnes handicapées et l'emploi. Chiffres-clés / AGEFIPH, Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique -FIPHP - Paris : AGEFIPH, 2018, 16p.

Résumé : Cette publication regroupe les dernières données chiffrées relatives à l'emploi des personnes handicapées dans les secteurs public et privé. On y trouve des informations précises sur : - l'employabilité des personnes handicapées ; - la réponse à l'obligation d'emploi ; - les moyens mobilisés en faveur de l'emploi ; - les différentes mesures d'insertion de maintiens dans l'emploi. [Texte intégral](#)

Rapport d'activité 2017. Centres de référence et filières de santé Maladies rares / Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) - Paris (FRA) : Direction générale de l'offre de soins, 2018, 184p.

Résumé : Les centres de référence maladies rares - CRMR - sont des structures de recours reconnues pour leur expertise dans la prise en charge des personnes malades et leur engagement dans la recherche et dans l'enseignement-formation. Le rapport d'activité maladies rares a pour finalité d'offrir aux professionnels, au public et au ministère de la santé un panorama des activités réalisées par les CRMR et centres apparentés dans le domaine des maladies rares et de rationaliser, c'est-à-dire rendre plus équitables et plus transparents, les financements mis à disposition des établissements pour ces missions. En 2016-2017, 4 axes de développement ont été proposés aux FSMR : l'amélioration de la prise en charge, la coordination de la recherche, le développement de la formation et de l'information, et la coordination des niveaux européen et international. [Texte intégral](#)

Rapport d'information déposé en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur l'évolution de la démarche qualité au sein des EHPAD et de son dispositif d'évaluation / Annie Vidal - Paris (FRA) : Assemblée Nationale, 2018, 88p.

Résumé : L'objet du présent rapport est d'apprécier le niveau d'acquisition de la démarche qualité des EHPAD et de proposer des évolutions des dispositifs d'évaluation et de structuration de cette démarche qualité pour plus d'objectivation, plus de valorisation, plus d'harmonisation, plus de transparence et, in fine, plus de qualité réelle. Il fait donc le point sur les progrès initiés par la mise en place d'un processus d'évaluation par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 mais aussi sur les limites de l'actuel système d'évaluation. Il propose de repenser ce système, tout en réaffirmant ce qui fait la spécificité du secteur médico-social en général, et des EHPAD en particulier : la place accordée à la qualité de vie pour les résidents et pour les personnels et aux droits et libertés de la personne accueillie. Les auditions conduites par la MECSS dans le cadre de ce rapport ont permis de dégager un consensus extrêmement fort tant sur les constats que sur les actions à engager. Lors de ces auditions s'est exprimé un volontarisme très affirmé des acteurs du secteur pour qu'ils puissent s'approprier davantage les évolutions futures d'une démarche qualité continue et dynamique, partagée par tous les acteurs concernés. (R. A.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Rapport sur les freins et facilitateurs à la mobilité transfrontalière / Interreg, Fonds européen de développement régional - Strasbourg (FRA) : Union européenne, 2018, 87p.

Résumé : Le présent guide a été élaboré dans le cadre du Projet "I SAID - Interregional platform for Innovation in Self-determination, Autonomy and Inclusion in people with Disability". Inscrit dans le cadre de la promotion de la santé des personnes avec déficience intellectuelle (DI), le projet I SAID, d'une durée de quatre ans (Oct. 2016 – Oct. 2020) vise à favoriser la capacité d'autodétermination de ces personnes et améliorer leur accompagnement. Le projet relève d'une collaboration transfrontalière entre la Région Hauts-de-France et la Wallonie. Le projet I SAID entend agir tant au niveau des professionnels que des personnes avec DI elles-mêmes et de leur entourage en proposant des solutions innovantes et intégrées au niveau de chaque territoire concerné. I SAID vise quatre objectifs principaux et s'articule autour de quatre axes de travail : 1. Identifier et lever les freins en matière de promotion de la santé en Région Hauts-de-France et en Wallonie ; 2. Mettre en place une plateforme transfrontalière afin de faciliter les échanges entre professionnel-le-s du secteur ; 3. Promouvoir une démarche d'accompagnement reposant sur le concept d'autodétermination des personnes avec DI ; 4. Développer des actions inclusives et former les acteurs à l'autodétermination. C'est précisément dans le cadre de l'objectif 1 du projet que ce guide a été réalisé. Il a pour objet de mieux appréhender les législations et dispositifs liés à l'accueil et l'hébergement des personnes avec DI existants de part et d'autre de la frontière franco-wallonne et d'identifier les freins et facilitateurs de la mobilité transfrontalière de ces personnes. (R. A.) [Texte intégral](#)

Recherche-action "Troubles du comportement et handicap mental sévère". Analyse de 25 itinéraires de personnes en situation de handicap intellectuel sévère, ayant été accompagnées vers une réduction significative de troubles sévères du comportement / J.M. Lacau, M. Martinet, Detraux, J.-J., et al. - Lyon (FRA) : Réseau Lucioles, 2018, 158p.

Résumé : Par cette recherche-action, Réseau-Lucioles a souhaité apporter des pistes de solutions concrètes issues des pratiques du terrain pour aider les personnes avec déficience intellectuelle sévère et leurs aidants, c'est-à-dire les familles et les professionnels. Pour ce faire, Réseau-Lucioles a choisi d'analyser a posteriori 25 itinéraires de personnes avec déficience intellectuelle sévère ayant été accompagnées vers une réduction significative de leurs troubles sévères du comportement. Chacun des 25 itinéraires identifiés a été reconstitué à travers trois entretiens semi-directifs conduits, si possible à chaque fois, avec un référent familial, un référent éducatif et un référent médical. [...] Une analyse croisée du contenu de ces entretiens a conduit à repérer les points communs et les divergences entre aidants, les causes majeures probables des troubles et les différentes approches ayant permis leur réduction. Le présent rapport restitue l'ensemble de ce travail et propose donc en prolongement, des recommandations prioritaires visant à favoriser l'évolution des pratiques. [Texte intégral](#)

Recueil national d'expériences innovantes dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous : remontée de la région Centre-Val de Loire par le CREAI Centre-Val de Loire / Aurore Duquesne, Séverine Demoustier - Orléans (FRA) : Creai Centre Val de Loire, 2017, 37p.

Résumé : Le CREAI Centre-Val de Loire a obtenu, dans le cadre de sa convention avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, 5 jours pour travailler sur la remontée d'expériences innovantes dans le cadre de la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT). En l'absence de référent régional de la RAPT au niveau de l'ARS Centre-Val de Loire, des courriers sollicitant les 6 Délégations Départementales des ARS, les 6 Départements, les organismes gestionnaires ainsi que les 6 MDPH, ont été envoyés par email mi-janvier, accompagnés des fiches descriptives des dispositifs dits "innovants", afin de recueillir les principales expériences en place sur les territoires départementaux. Au vu du peu de retours reçus de la part des acteurs sollicités, le CREAI a identifié les dispositifs dont il avait connaissance sur les territoires avant de relancer par e-mail à la mi-février les non-répondants. Parallèlement, les MDPH n'ayant pas répondu ont été contactées individuellement avant la mi-mars afin qu'elles puissent nous faire part de la mise en place de PAG et ou de GOS dans le cadre de la RAPT. Certaines d'entre elles ont pu nous indiquer l'état d'avancement de leur implication dans la démarche de la RAPT avec notamment la gestion des situations critiques... (R. A.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Réduire les inégalités sociales de santé, des concepts à l'action / Thierry Lang, Anne Laurent, Bastien Affeltranger, et al. - Vandoeuvre lès Nancy : Société Française de Santé Publique, 2018/05, 173p.

Résumé : Aujourd'hui en France, les ISS sont considérées comme un problème parmi d'autres, confié des spécialistes ou des convaincus, qu'ils soient acteurs ou chercheurs, à l'origine de groupes de travail ou commissions dédiées. Pour la plupart des problèmes de santé publique, qu'il s'agisse du tabagisme, de l'exposition aux facteurs environnementaux, de la prévention biomédicale (dépistage, prise en charge des facteurs de risque...), le constat qui s'impose sur la prévention est selon les cas un échec assez large (le tabagisme) ou un succès relatif dans l'ensemble de la population (facteurs de risque, dépistages...). De façon très générale, cet échec est plus marqué en bas de l'échelle sociale. [Texte intégral](#)

Réforme de la protection juridique des majeurs : assurer le respect des droits fondamentaux des personnes vulnérables / Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) - Paris (FRA) : CNCPH, 2018, 10p.

Résumé : Le nouveau régime français de protection juridique des majeurs a été mis en œuvre il y a dix ans, par la loi du 5 mars 2007. Son objectif de protéger les personnes vulnérables, en situation de handicap ou âgées, repose sur des principes d'assistance, de contrôle, de représentation et de prise de décision par substitution. Ce régime de protection juridique a été modifié par l'ordonnance n° 2015-1288 du 15 octobre 2015 portant simplification et modernisation du droit de la famille. Cette ordonnance prévoit l'autorisation de fixer une durée de la mesure de protection plus longue, allant jusqu'à 10 ans et, dans des cas exceptionnels, jusqu'à 20 ans, contre 5 ans prévus par la loi de 2007, et l'introduction du dispositif d'habilitation familiale échappant au contrôle systématique du juge des tutelles. [Texte intégral](#)

La santé mentale des enfants et des adolescents en Europe : rapport de synthèse / European Network for Ombudspersons of Children (ENOC) - 2018/09, 34p.

Résumé : Ce rapport propose d'abord une analyse transversale de la situation européenne par une présentation de la définition relative à la santé mentale retenue chez les répondants, des politiques publiques adoptées en faveur de la santé mentale, et les principales difficultés observées dans les pays (chapitre 2). Il permet ensuite de disposer d'une cartographie des dispositions mises en place en faveur des droits et de la participation des enfants et adolescents hospitalisés (chapitre 3). Enfin, il s'intéresse aux questions relatives à l'exclusion et la stigmatisation des jeunes ayant des troubles psychiques (chapitre 4). [Texte intégral](#)

Scénarios d'évolution des instituts nationaux des jeunes sourds et des jeunes aveugles / Renaud Ferreira de Oliveira, Gilles Pétreault, François Carayon, et al. - Paris : Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN), 2018, 247p.

Résumé : Les cinq instituts nationaux des jeunes sourds (INJS de Bordeaux, Chambéry, Metz et Paris) et des jeunes aveugles (INJA de Paris) interviennent auprès d'enfants et d'adolescents ayant des troubles des fonctions auditives ou visuelles. Ils prennent en charge environ un millier d'élèves. Ces établissements sont régis, depuis 1974, par un cadre juridique distinct des autres établissements sociaux et médico-sociaux qui prennent en charge les jeunes déficients auditifs ou déficients visuels lorsqu'ils ne sont pas scolarisés en milieu ordinaire. Cette mission inter inspections formule des scénarios d'évolution de ces établissements en vue de répondre au mieux aux besoins des élèves et de leurs parents, et de valoriser le savoir-faire des équipes au plan pédagogique et médico-social. Sans remettre en cause leur caractère d'établissements publics nationaux, elle préconise en particulier : Une adaptation de l'offre des instituts, favorisant, autant que possible et selon des modalités variables, l'inclusion en milieu scolaire ordinaire, à partir d'une analyse des besoins des enfants et des familles menée au niveau régional, sous l'égide des agences régionales de santé et les rectorats ; Une rénovation de la gouvernance des instituts pour mieux répondre à la diversité des contextes locaux, en parallèle à une modernisation de leur cadre budgétaire et comptable et à une plus grande responsabilisation dans la gestion de leurs personnels. (R. A.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Souffrance psychique surajoutée chez la personne en situation de handicaps rares à composante épilepsie sévère / Oquz Omay, Amandine Jacquemaire, Marc Fourdrignier, et al. - Paris (FRA) : Centre national de ressources handicaps rares, 2017, 121p.

Résumé : La situation de handicap, a fortiori celle des handicaps rares à composante épilepsie sévère, est une situation éprouvante, une difficulté existentielle intense et durable : elle est à l'origine d'une souffrance psychique inévitable. Or, une détresse loin d'être inévitable peut se greffer sur cette souffrance, en conséquence non seulement de prises en charge inadaptées, de maladroites des professionnels, des inadéquations ou des discontinuités, mais également du fait d'actions délibérées, pensées comme étant bienveillantes ou techniquement justifiées, qui se révèlent être source d'une souffrance psychique surajoutée pour le sujet et ses aidants. Cette souffrance psychique surajoutée est, pour sa part, loin d'être inéluctable : elle nécessite une mobilisation pour l'éviter et un accompagnement des professionnels. Tel est le fondement de ce projet. Par cette recherche-action, les auteurs ont cherché à répondre à la question suivante : quelles sont les configurations susceptibles de générer de la souffrance psychique surajoutée chez les personnes en situation de handicap rare à composante épilepsie sévère soignées/accompagnées, et par extension chez leurs aidants familiaux, et comment ces configurations peuvent être modifiées par les professionnels pour la prévenir, l'atténuer ? (R. A.) [Texte intégral](#)

Spécificités dans l'exercice de mesures de protection auprès de personnes en situation de handicap psychique / Laëtitia Martineau, Séverine Demoustier - Orléans (FRA) : Creai Centre Val de Loire, 2016, 48p.

Résumé : En région Centre-Val de Loire, l'accompagnement d'un certain nombre de majeurs protégés avec handicap psychique par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs a amené la DRDJSCS du Centre-Val de Loire à solliciter le CREA I pour mener une enquête visant à mieux connaître l'accompagnement mené auprès des personnes ayant un handicap psychique prises en charge par les services mandataires et les mandataires individuels. Cette demande s'inscrit dans la suite de la précédente enquête réalisée par le CREA I Centre-Val de Loire relative au soutien aux tuteurs familiaux réalisée en 2014 dans le cadre de la Révision du schéma des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales. La présente étude s'intègre dans le cadre de la réalisation de la fiche action n° 7 "Renforcer la qualité de la prise en charge" du schéma régional des mandataires judiciaires qui prévoit notamment d'"optimiser la qualité de la prise en charge par l'évaluation et l'analyse des besoins des personnes protégées". (R. A.) [Texte intégral](#)

Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement / Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées - Paris (FRA) : Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, 2018, 125p.

Résumé : La préparation de la stratégie 2018-2022 pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement (TND) a rassemblé de manière très large l'ensemble des parties prenantes tant au niveau territorial qu'au plan national. [...] Au niveau national, cinq groupes pilotés ont travaillé sur : la scolarisation des enfants et des jeunes, l'inclusion des adultes, le soutien aux familles, la recherche et la formation. Un comité de pilotage national [...] a proposé les axes d'une stratégie resserrée, assortie d'indicateurs de suivi. Il a eu la charge d'articuler la politique publique de l'autisme avec l'ensemble de la politique du handicap, et plus particulièrement celle relative à l'ensemble des troubles cognitifs et comportementaux. Prenant en compte l'ensemble du parcours de vie des personnes, de la toute petite enfance à l'âge adulte, la stratégie peut être résumée par cinq engagements : renforcer la recherche et les formations ; mettre en place les interventions précoces prescrites par les recommandations de bonnes pratiques ; garantir la scolarisation effective des enfants et des jeunes ; favoriser l'inclusion des adultes ; soutenir les familles. [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Stratégie nationale pour un numérique inclusif / Assemblée des Départements de France -ADF, Association des Petites Villes de France. (A.P.V.F.). Paris. FRA, Association des Régions de France, et al. - Paris (FRA) : Mission Société Numérique, 2018, 88p.

Résumé : Depuis décembre 2017, une démarche collective est menée au niveau national afin d'élaborer une stratégie pour un numérique inclusif. L'ambition : construire un cadre commun de référence, fédérer l'ensemble des parties prenantes (élus, associations de collectivités territoriales, acteurs de la médiation numérique, opérateurs publics et privés, associations, etc.), et outiller les collectivités locales pour in fine mieux répondre aux besoins des Français. Si ce document constitue la synthèse des travaux menés tout au long de ces 5 mois et conclut cette première phase de concertation et de recommandations, la démarche itérative et dynamique va néanmoins se poursuivre. Une plateforme sera mise en ligne afin d'outiller les collectivités dans la mise en œuvre de leurs stratégies locales (outils d'aide au diagnostic des besoins des publics, cartographie, sources de financement disponibles et partage d'expérimentations et de bonnes pratiques). Les premières ressources agrégées sur cette plateforme sont précisées dans les parties recommandations. [Texte intégral](#)

Tableau de bord national. Emploi et chômage des personnes handicapées. Bilan de l'année 2017 / Jean-François Naton, Fatma Bouvet de la Maisonneuve - Bagneux (FRA) : AGEFIPH, 2018, 18p.

Résumé : Selon l'Insee, l'emploi salarié, bien qu'en diminution dans la fonction publique du fait de la baisse des contrats aidés, a progressé de 1,1 % en 2017 (soit 269 000 créations d'emplois), porté par le dynamisme des services marchands, notamment de l'intérim (+8 % en un an). Tous les secteurs ont créé des emplois, y compris l'industrie, en progression pour la première fois depuis 2001. [...] A fin décembre 2017, plus de 510 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 8,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le nombre de DEBOE est en constante progression, en lien avec la hausse continue du nombre de personnes reconnues handicapées (2,7 millions en 2015, soit +300 000 personnes en deux ans). Le chômage des personnes handicapées est caractérisé par une forte proportion de séniors : près d'une personne sur deux est âgée de 50 ans ou plus contre une sur quatre tous publics confondus. [Texte intégral](#)

Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social : premiers enseignements / Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) - Paris (FRA) : ANAP, Anticiper et comprendre, 2018/06, 49p.



Résumé : Cette publication propose une vue d'ensemble du secteur médico-social. Réalisée à partir des informations collectées dans le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social, et de l'analyse d'une sélection d'indicateurs et de données, elle permet de pointer certaines spécificités en fonction des territoires et des catégories d'ESMS concernées par le tableau de bord. L'analyse porte sur les axes suivants : les prestations de soins et d'accompagnement, les ressources humaines, les ressources budgétaires et financières ainsi que quelques données relatives aux systèmes d'informations, coopérations et outils de la démarche qualité. (R.A.) [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Tarif APA 2018 - Etude des réalités départementales / Fédération Française des Services à la Personnes et de Proximité - Paris (FRA) : CNCPH, 2018, 53p.

Résumé : Dans le cadre des travaux publics menés sur le financement des SAAD et des réflexions engagées sur la création d'un éventuel 5^{ème} Risque ou d'une seconde journée de solidarité en faveur des personnes âgées et handicapées, la Fédésap a souhaité étudier, les impacts de la loi d'Adaptation de la société au Vieillessement sur deux de ses principaux engagements : Diminuer le "reste à charge" des personnes âgées ayant recours à un SAAD ; Augmenter les plans d'aide à domicile en faveur de ces dernières . L'étude menée dans le cadre de l'Observatoire National du Domicile de la Fédésap permet de dégager cinq grands enseignements : 1 - Une très forte disparité des tarifs de référence APA départementaux qui sont dans leur grande majorité inférieurs au coût réel des services ; 2 - La persistance de pratiques tarifaires " discriminantes" en fonction du type de structures, privées ou associatives, qui conduit une personne âgée à ne pas bénéficier de la même aide publique pour le même service en fonction du SAAD choisi ; 3 - Des " restes à charges" imputés aux personnes âgées qui varient de 1 à 7 € par heure en fonction des départements ; 4 - Plus de 50 % des départements ne valorisent pas les interventions des SAAD les dimanches et jours fériés déstabilisant ainsi les modèles économiques fragiles des structures et reportant le surcoût sur les personnes âgées ; 5 - La grande majorité des politiques départementales en faveur de l'autonomie ne prennent pas ou ne peuvent prendre en compte les réalités socio-démographiques de leurs territoires : niveau de revenus, la densité des personnes âgées et l'accessibilité à une offre d'hébergement "raisonnable"... [Texte intégral](#)

Tuteurs et curateurs des majeurs : des mandataires aux profils différents / Zakia Belmokhtar - Paris (FRA) : Ministère de la Justice, 2018, tabl.

Résumé : Avec 55 mandataires professionnels contre 45 familiaux pour 100 ouvertures de mesure de protection en 2015, la protection des majeurs apparaît comme étant davantage professionnalisée que gérée par les familles et les proches du majeur. Au sein des mesures de protection ouvertes, la gestion professionnelle domine nettement dans les ouvertures de curatelle (76 %), alors que les tutelles se caractérisent par la prédominance d'un mode de gestion familiale, avec une part de 62 %. Ce type de gestion est plus marqué aux âges extrêmes des majeurs protégés, avec 8 tutelles sur 10 sous mandat familial pour les majeurs protégés de moins de 30 ans et 7 sur 10 pour ceux de 90 ans et plus. Pour les curatelles, la gestion familiale est aussi plus présente aux âges extrêmes : en deçà de 30 ans et au-delà de 69 ans, les parts de mandataires professionnels sont moins élevées. Si la mesure de protection a été ouverte sur demande de la famille, le mandat lui est en général confié (88 %). Lorsque la demande émane du procureur, voire du majeur lui-même, le mandataire est plutôt un professionnel. Six mandataires professionnels sur dix sont des associations et plus d'un mandataire familial sur deux est un enfant du majeur protégé... (R. A.) [Texte intégral](#)

Les usages de drogues chez les lycéens de la Martinique. Résultats de l'enquête ESPAD 2015 / Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) - Saint-Denis (FRA) : OFDT, 2018, 16p.

Résumé : [BDSP. Notice produite par OFDT qGH9oR0x. Diffusion soumise à autorisation]. L'édition 2015 de l'enquête ESPAD (European School Survey Project on Alcohol and others Drugs) a été, comme en 2011, l'occasion pour l'OFDT de développer, en lien avec des acteurs régionaux, des analyses spécifiques à certains territoires. Quels sont les niveaux d'expérimentation des principales substances psychoactives des lycéens de la Martinique ? Comment évoluent ces usages de la classe de seconde à celle de terminale ? Sur quels points les lycéens de Martinique se différencient-ils de leurs homologues de métropole ? L'analyse des résultats d'un sur-échantillon de jeunes élèves lors de l'enquête ESPAD 2015 dans l'académie de la Martinique, menée par l'OFDT en collaboration avec l'OSM, permet de répondre à ces questions en insistant sur les spécificités de la région. [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)

Vade-mecum de la rentrée scolaire. Guide à destination des MDPH et des autorités académiques /
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) - Paris (FRA) : CNSA, 2018, 22p.

Résumé : La préparation de la rentrée scolaire des élèves en situation de handicap s'effectue en étroite coopération entre les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), les services de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole autour de la mise en place des projets personnalisés de scolarisation. Une bonne anticipation est essentielle, car la prise de décisions tardive sur ces projets complique la mise en place effective des aménagements nécessaires aux élèves le jour de la rentrée. Il est dès à présent possible de lancer ces travaux préparatoires, en s'inspirant des bonnes pratiques repérées sur le terrain, qui viennent d'être recueillies puis analysées dans le cadre de groupes de travail associant les représentants locaux des MDPH et de l'Éducation nationale. Leur diffusion est l'objet du "vade-mecum de la rentrée scolaire" que la CNSA vient de rédiger... [Texte intégral](#)

Vieillir dans la dignité / Marie-Odile Esch, Conseil économique social et environnemental (CESE) -
Paris (FRA) : Conseil économique social et environnemental, 2018, 58p.

Résumé : L'insuffisance des moyens humains et financiers des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) fait l'objet de nombreuses pétitions citoyennes publiées sur internet. Les pétitionnaires déplorent des situations de sous-effectifs, des conditions de travail dégradées. Avant tout, il.elle.s pointent un impératif : assurer aux personnes âgées un accueil, un accompagnement et des soins plus dignes. Les pétitions portent en elles des enjeux financiers et sociétaux sur lesquels le CESE a pris position ces dernières années. Si, en 2014, il avait favorablement accueilli le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, le CESE s'inquiétait toutefois des insuffisances du financement de la perte d'autonomie. La "crise des EHPAD" montre que, plus de deux années après l'entrée en vigueur de la loi, les progrès ne sont pas suffisants. Cette crise ne peut pas être isolée des difficultés du système de santé. Les incertitudes sur le financement de la perte d'autonomie demeurent. Pour le CESE, cela signifie que les réponses doivent être globales et s'inscrire dans une approche prospective et décloisonnée du médical, du social et du médico-social. [Texte intégral](#)

[Retour au sommaire](#)